Vol. XXI. Saint-Boniface, Manitoba, 11 Mai 1892. No. 31.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

VARIÉTÉS

L'ENFANT TROUVÉ

On venait de trouver un enfant dans la rue,
Curieux, me mêlant à la foule accourue,
Je voulus voir l'enfant trouvé.
Il ouvrait, tout surpris, sa petite paupière;
On l'avait, sous la pluie, à côté d'une pierre,
Abandonné sur le pavé.

Ses regards étaient pleins de fixités étranges,
Une vieille disait: "Comment ces jolis anges
Peuvent ils être un embarras?"
Autour de lui flottait une vague lumière,
La femme qui l'avait aperçu la première
Le montrait, l'ayant sur les bras.

Il était couronné de belles boucles blondes;
Il était adorable avec ses jambes rondes
Que la jupe courte montrait,
Avec ses petits pieds qui remuaient, tout aises;
Et ses lèvres étaient rouges comme les fraises
Que l'on cueille dans la forêt.

D'où venait-il? Pourquoi le destin ironique
L'offrait-il avant l'âge à la piété publique?
Une femme avait-elle un jour
Pris au cœur de son père une place trop grande,
Et, comme pour l'enfant qu'a chanté la Légende,
N'avait-on pour lui plus d'amour?

Le chômage était-il entré dans la famille?
Etait-il quelque part né d'une pauvre fille?
Avait-il trop crié: "J'ai faim?"
Les stériles labeurs et la souffrance amère
Avaient-ils lentement désespéré sa mère?
N'avait-on pour lui plus de pain?

Et je me demandais quel crime ce doux être
Avait contre les lois commis avant de naitre,
Pour qu'il fût ainsi rejeté;
Pour qu à l'heure où le riche aux passants se dérobe,
On l'eût trouvé blotti dans sa petite robe,
Sur un pavé de la cité?..

CLOVIS HUGUES.

LES AVENTURES DE MATHURIN GONEC

L'HOMME-SANG

Un vieux, une ruine, un débris; sous une couronne de cheveux crépus, la face abominablement tannée, couturée, ravinée, couleur de brique, le collier de barbe ras et dru: voilà pour la tête; maintenant, plantez cette tête sur un corps ratatiné, racorni, moitié momifié, avec des saillies nerveuses de veines et de tendons, et vous aurez le portrait en pied de Mathurin Conec, l'un des plus fins gabiers, et des plus solides et des plus séduisants, qui aient promené à travers le monde leurs grâces éhanchées.

Des trois dents qui lui restent, Mathurin Gonec grignote sa maigre pension dans un petit pays breton qu'il est inutile de nommer ici. Philosophe à la manière de Diogène, il a élu domicile sur la falaise dans un rouke décarcassé, entouré de vingt mètres carrés de terrain, où il cultive pêle-mêle des basilics, des laitues et des liserons.

Là, par les grands coups de vent de norouât, quand son roufle craque sous les poussés d'un grain endiablé, que la mer hurle à ses pieds, fouettée et crachant des embruns, Mathurin Gonec se figure être à bord de son ancien trois-mats, le "Neptune,"' et ce lamentable squelette s'estime heureux.

Mathurin Gonec est mon ami: je l'ai conquis par ma complaisance à écouter ses aventures cosmilites. Je connais par le menu l'histoire du vaisseau fantôme, celle du grand chasse-marée qui met sept ans à virer de bord, et les tripotées de l'amiral Tapefort, et les râclées homériques infligées aux "Ingliches" dans tous les ports du monde.

Oh! les "Ingliches!" il les exècre cordialement: d'abord, parce qu'il est matelot breton; ensuite, parce qu'il a contre eux des griefs personnels, et quels griefs!

Jugez-en.

***

—Cric, crac, Cornac, Quiberon, Concarneau, Portaliguen...... et Gabon!

Cette énumération géographique (préambule obligé des histoires du père Mathurin Gonec) bredouillée avec une volubilité vertigineuse, le vétéran redressa sa vieille échine, secoua les cendres de son brûle-gueule, versa dans nos verres une rasade d'eau-de-vie blanche, trinqua, but, toussa et commença de sa voix de phoque enrhumé:

—Cric—répondez: Crac.

—Crac.

—Or, donc, c'était à "Cap-Fear," un petit port dans les Etats-Unis d'Amérique. Onze mois de mer, cent écus dans ma ceinture... et zou!

Vous ne savez pas, vous autres terriens, ce que c'est que prendre plante sur le plancher des vaches après une campagne de onze mois; j'étais fou, voyez-vous, je me pomoyais le nez au vent, flairant le vert et la viande fraîche. Ah! je m'en fichu dans la cale' ce jour-là, du vert et de la viande fraîche, jusque-là, quoi...

En me baladant, sur le soir, j'aperçois dans un cabaret trois matelots de la "Stella Maris," un brick-goëlette de la rivière de Nantes, qui était mouillé depuis une semaine dans la rade à quelques encablures du "Neptune."

J'entre, on fraternise, on s'offre des politesses, — du fameux gin qu'il y avait là-dedans, monsieur, —on fait un brin de causette.

—Bloodman!

Un des matelots, un Basque, jette son nom sur le tapis.

Alors, voilà que les autres se mettent à faire le signe de la croix en regardant autour d'eux comme des gens qui ont peur.

Il n'y avait dans la salle, avec nous, qu'un anglais, une manière de colosse à tignasse rouge, qui nous tournait le dos.

—Quoi qu'y a Bloodman! que je dis.

—Chut! qu'y disent, faut pas prononcer ce nom.

—Bloodman, que dit le Basque, c'est l'Homme-Sang.

—L'Homme - Sang, qui ça l'Homme-Sang? que je dis.

—L'Homme-Sang, que dit le Basque en baissant la voix, l'Homme-Sang, c'est un coquin d'Anglais qui pille, brûle et tue tout ce qui lui tombe sous la main. Ce matin encore on a trouvé un marchand d'ici pendu à l'une des lanternes du port: il avait le ventre ouvert comme un cochon et sur le front il y avait écrit avec du sang: "Bloodman."

—Ah?

—Oui, et je conseille, compère, de ne pas te trouver nez à nez avec ce particulier à onze heures du soir.

—Bah! que je dis, il ne s'a pas encore mesuré avec un Breton de Vannes en Morbihan. Par sainte Anne, ma patronne, je donnerais bien la moitié de cent écus que j'ai dans ma ceinture pour y crever la bredouillette à ce John Bull.

—Faut pas tenter le diable.

Ils partirent, l'Anglais sortit derrière eux, et je restais avec le Basque. Il blaguait comme un Parisien, le gin était bon, aussi la demie après onze heures sonnait, quand je songeai à retourner à mon bord.

—Je demandai à mon nouveau copain s'il venait avec moi.

—Non, j'ait fait une connaissance dans les environs: je reste. A propos tu sais, blague dans le coin, t'as été imprudent de parler tout haut de ta ceinture: ouvre l'œil sur ton chemin...

—A pas peur, que je dis; à demain.

—A demain.

Trente ans, Breton de Vannes, de calibre numéro un à la bosque et au chausson, la carcasse solide, mon bon couteau de matelot dans le dos, du gin plein la cambuse... Zou! je vous prie de croire, monsieur, que je me battais l'œil du Bloodman comme d'un bout de filin!

Je me dandinais en plein milieu de la rue et, pour narguer John Bull, je braillais à pleins poumons:

Nous étions deux, nous étions trois,
Nous étions trois marins de Groix
Embarqués sur le *Saint-François*.
Mon tradérira, tra la lère,
Mon tradérira, tra la la.

Le gin, ça désaltère, mais ça altère après,—et puis de chanter!—J'avais le gosier sec comme une allumette: j'éprouvais donc subséquemment le besoin de sucer ma chique qu'était dans mon béret.

Faut vous dire que pour avoir sa chique, on s'arrête, on prend son béret à deux mains et on porte le corps en avant en baissant le cou,—comme ça. L'opération dure peut-être la dixième partie d'une minute.

Donc, je baisse le cou.

—Siss! que j'entends au-dessus de ma tête, et un couteau, lancé raide comme une balle, s'en va se piquer dans une porte à ma droite, tandis qu'à ma gauche une voix rauque jurait:

—Goddam!

—Kor! que j'y réponds.—En breton, kor, c'est comme qui dirait, sauf vot' respect, de la marmalade de poulaine.—Et de détaler!

Ils étaient là toute une bande, qui baragouinnaient dans leur charabia "d'Ingliche spoken," je ne sais quoi où je ne comprenais goutte.

Je n'arrêtai pas à les écouter, je vous prie de le croire: je filais bien dans les quinze nœuds à l'heure... que je t'attends!

Le canot, en voilà une chance! n'était pas retourné à bord. Je saute dedans... et, zou! que je pagaye comme une hélice de paquebot!

J'étais à deux encablures du "Neptune" quand monsieur, un cri!... un cri! J'en ai entendu de pareil qu'une autre fois, dans le golfe du Mexique, où un requin coupa en deux un de mes camarades!

C'était un cri d'appel désespéré, un cri d'agonie... je l'ai encore dans les oreilles.

Je montai à bord avec. là-dedans, quelque chose comme un pressentiment.

—Personne à terre? que je demandai à l'homme de quart.

—Si fait le cap'taine...

Ah! bonne Sainte-Anne! je crus avoir mal entendu.

—Répète, que je dis.

—Le capitaine est parti, voilà de ça vingt minutes, et la preuve, c'est que t'es revenu avec le canot...

Ça me fit sur la tête comme un coup barre de cabestan.

Faut vous dire que le capitaine, c'était Guénolé Gouëdic, mon frère de lait, et qu'on s'aimait, autant dire, comme deux enfants du même père. Et on se ressemblait à un tel point que les langues... Suffit. Jean-Marie. Le Guesn a appris qu'on ne jase pas impunément sur la mère de Mathurin Gonec, j'y ai démoli la gargoulette dans un jardin à Locmariaquer.

Je restai bien cinq minutes assommé, quoi!

Mais c'était pas tout ça de rester les deux pieds dans le même soulier.

Comme maître d'équipage, je remplaçais le second mort en mer: je commandai:

—Deux hommes dans le canot, et souque à terre: on vient d'assassiner le cap'taine!

A terre, rien, pas plus d'Ingliches que sur ma main!

Le lendemain, le surlendemain, pas de cap'taine!

Huit jours, quinze jours pas de cap'taine!

Et je vous prie de croire qu'on fouillait partout.

Rien!

Le Basque m'avait fait soupçonner que le rendez-vous de la bande pouvait bien être la cabaret où j'étais entré le jour de mon débarquement.

Un soir, je me rendis à terre, seul, pour ne pas effaroucher les gredins.

Le cabaret était désert: rien de suspect; je m'en retournai.

Quand j'arrivai au bord de l'eau, mon canot avait disparu: il ne restait qu'au pieu qu'un bout d'amarre tranchée net d'un coup de couteau!

Ça dépassait les bornes permises.

Je me jurai de dénicher la bande le soir même, et de venger mon frère de lait.

Il me fallait du renfort; je me jetai à la nage.

C'était une belle nuit d'éte, comme celle-ci: l'eau était bonne, la mer belle, à peine ridée par une molle de Nordêt; il faisait de la lune.

—Je nageais vigoureusement.

Quoi que je vois tout à coup, entre le Neptune et moi? Un homme!

—Cré nom, que je me dis, si ça pouvait bien être ce gueux de Bloodman, je lui ferais voir de quoi je me mouche, quand c'est qu'on me pouille dans mon élément.

J'étais, sans vanterie, un des fins nageurs de la côte bretonne depuis la Loire jusqu'au Bouesnon; j'en craignais pas beaucoup dans l'eau.

Mais voilà qu'un nuage s'avise de se mettre au devant de la lune juste au moment où j'allais me laisser couler entre deux eaux!

Faut croire que je passais sous le vent au nageur... Fu!... que ça me prend à la gorge et aux narines, sauf vot'respect, comme une puanteur de charogne.

Crac... v'là que la lune montre son nez au moment où j'allais me cogner contre l'homme.

Brrou!... Quand c'est qu'on a vu ça une fois, ça ne s'oublie plus de la vie.

Il était là, mon frère de lait, mon pauvre Guénolé, gonflé, le nez mangé, les yeux vides, des plaques de cheveux enlevées par places, vert, corrompu, en bouillie!

Il était debout; ça arrive des fois, quand les noyés ont leurs grosses bottes comme Guénolé.

Les vagues le faisaient tanguer comme une épave: une d'elle le renversa un instant sur le dos; il avait dans la poitrine, au-dessous de l'épaule gauche, un couteau enfoncé jusqu'au manche.

Les gredins l'avaient assassiné puis jeté à l'eau; il remontait pour me dire de faire un massacre d'Anglais!

Cré gueux! mon sang ne fait qu'un tour; en dix brassées j'arrive au Neptune.

—Prenez vos couteaux, que je dis à mes hommes, et à la chaloupe: hardi!

Tous Bretons, monsieur, et des gars!

—Souque, hardi, sus à l'Anglais!

Je mets la barre sur une petite pointe de terre, tribord au Neptune, parce qu'il ne fallait point donner l'éveil à la bande du Bloodman. Une fois débarqué, je dis à mes hommes de se rendre un par un aux alentours du cabaret où j'irais seul faire une perquisition; s'ils m'entendaient siffler ils fonceraient à la fois à mon secours.

Je prends la tête, mon couteau d'une main, une barre d'anspect dans l'autre... et zou!...

***

Mon vieux Mathurin n'était plus reconnaissable: un sang de jeunesse gonflait ses pauvres vieilles veines ratatinées, ses joues se déridaient; ses yeux brillaient comme des chandelles.

—A vot'santé, monsieur.

—A votre santé, père Mathurin.

—Cric.—répondez: crac.

—Crac.

***

Quoi que je vois au coin d'une rue, comme un chasseur à l'affût! l'Anglais vous savez, qui nous tournait le dos au cabaret: pas moyen de s'y tromper, rapport à sa tignasse rouge et à son encolure de taureau. Eh bien, là, depuis quinze jours, je ne pouvais me sortir de la caboche que c'était lui le Bloodman.

—Cré nom!—que je me dis,—Mathurin, faut mett'des étoupes à tes avirons pour y ficher le grappin sur la coloquinte, sans qu'il t'évente.

Et j'y mets la barre dessus en douceur.

Ah! ouiche... le gredin avait des oreilles de lièvre... v'lan qu'il détale et que mon Marthurin lui appuie une chasse de calibre!

Il courait bien, le mâtin, mais je gagnais du terrain.

J'allais y caresser la tête avec una barre d'anspect—on était devant l'auberge suspect—la porte s'ouvre mon homme disparait comme un diable dans une boite!...

La porte voulait se refermer: j'y fais une poussée: elle cède; je m,affale dans l'auberge...

Crac, plus personne, ni vu ni connu j't'embrouille!

—Coquin de sort que je me dis—Mathurin, on se fiche de toi!

La porte à droite du comptoir était ouverte... je fonce...

Patatras!

Ah! mes amis, quelle dégringolade! Il y avait une trappe: je pique une tête et me voilà à gigoter dans une cave au milieu d'une vingtaine de chenapans...

La tête est bonne; les pattes aussi? rien de cassé?

Je ramasse ma barre d'anspect et zou! que je leur y tombe dessus comme une grêle...

Ah! le beau branle-bas!

—Zou!—à toi un coup de barre!

—Zou!—à toi un coup de couteau!

Et qu'y geignaient, et qu'y braillaient! et zou! zou! la marmalade de l'Ingliche spoken!

Malheur!

—Cric—cassée sur une caboche, la barre d'anspect.

—Crac—cassé dans une côte, le couteau.

Y me sautent dessus Zou! on sait sa bosque et son chausson: zou, zou, en avant les quat' z'autres!

—Zou! à toi un coup de talon!

—Zou! à toi un coup de tête!

Et zou! zou! la marmalade...

C'était trop beau.

Siss! que j'entends.

J'étais touché; je sens un froid, là, tenez, regardez, monsieur, à l'épaule droite, la cicatrice y est, fameux coup de couteau.

—All right! que le Bloodman se met à croasser.

—All right! All right! qu'y croassent les autres... Et aie donc, qu'y me dégringolent sur la carcasse.

Ah! ma bonne Sainte-Anne! c'était la fin! Le temps de lancer un coup de sifflet, et je fermai les yeux...

Quand je les rouvris, j'étais entouré de mes hommes, à bord de mon Neptune, qui courait sous une belle brise, à vingt milles en mer.

Bloodman? que je demandai en reprenant mes idées.

—On leur y a fichu une fameuse drinée tout de même—qu'y me répondirent dam, oui!

—Mais Bloodman?

—Deux hommes me soulevèrent et me montèrent sur le pont.

....

Cinq, monsieur, ils étaient cinq, pendus à la grande vergue. —Une vilaine grappe qui se balançait de ça et de là quand le Neptune donnait de la bande.

Au milieu il y avait l'homme au cou de taureau, à la tignasse rouge, l'assassin de mon frère Gnénolé — Bloodman l'Homme-sang.

MAXIME AUDOIN.

POUR RIRE

Aménités conjugales.

Monsieur est furieux contre son marmot de fils, que sa maman a envoyé en promenade avec la bonne et qui ne se presse pas de revenir.

—Si on nous l'avait volé, tout de même, dit madame, qu'est-ce que tu ferais?

Monsieur, très simplement:

—Je ferais mettre dans les journaux une note ainsi rédigée: "La personne qui a volé un enfant tel jour, à tel endroit, est priée de venir chercher la mère. Il y aura récompense."

Dialogue.

—Vous êtes bien heureux, mon cher ami, vous êtes garçon, tandis que moi j'ai la femme la plus jalouse qui se puisse trouver. Elle me menace de se jeter par la fenêtre.

—Rassurez-vous, elle s'arrêtera toujours à la *jalousie*.

Un socialiste et un anarchiste discutent.

—Moi, je suis partisan de l'évolution, dit l'un.

—Moi, répond l'autre, je crois à la nécessité d'une révolution.

—Oh! observe une personne qui écoutait, je crois que vous êtes tous les deux d'accord, car l'évolution, c'est la révolution sans en avoir l'*R*.

Nos bébés:

—N'est-ce pas que tu as beaucoup d'argent?

—Non, mon petit, qu'est-ce qui peut te faire croire!

—Mais si, maman disait encore hier que tu étais un riche crétin!

A la salle des conférences:

Le conférencier traite la question des principes généraux d'hygiène.

—Que doit-on faire, s'écrie-t-il, en attendant le médecin?

—Son testament, répond un auditeur.

Un quinquagénaire en train de se déplumer dit devant sa glace, et avec un soupir:

—Autres temps, autres mœurs! Autrefois je me passais la main dans les cheveux. A présent, à chaque coup de peigne, ce sont mes cheveux qui passent dans ma main.

La marguerite de Mlle P...
Une lettre: il m'aime!
Une bague: un peu.
Un bracelet: beaucoup.
Un collier: passionnément.
Un bouquet: pas du tout.

A table, pendant le déjeuner:

—Maman, puis-je parler?

—Non, mon enfant, les petits garçons de ton âge ne doivent rien dire à table.

—Mais, un seul mot?

—Non; au dessert seulement.

—Eh bien! petit bavard, qu'est-ce que tu avais à nous dire?

—Que le robinet de la salle de bains est resté ouvert.

Le Manitoba.

Mercredi, 11 Mai 1892

QUELQUES FAITS DU PASSE

En ce temps de luttes il fait bon se remettre en mémoire les événements passés, afin de comprendre mieux le devoir qui incombe à chacun de nous, afin de donner un vote intelligent et consciencieux.

Nous nous rappelons tous les faits qui ont amené la chute du cabinet conservateur en 1888.

Greenway avait besoin de nous alors, et le parti français fut flatté, adulé, les promesses les plus alléchantes lui furent faites. Il crut tout et accepta l'alliance. Bien que nous n'ayions jamais eu foi en Greenway, nous ne voulons pas suspecter les intentions de ceux qui l'ont suivi. Ils ont cru que l'attitude des Greenway et Martin, ne laissant pas passer une session, une assemblée publique, sans fulminer contre la langue française et les écoles catholiques, n'était qu'une politique d'occasion, un peu charlatanesque, pour capter le vote de quelques bigots; mais que devenus ministres grâce à son concours, la reconnaissance et l'honneur les obligeraient de tenir leurs promesses.

Les élections de 1888 eurent lieu. Ce fut un coup de balai, un désastre unique. Feu l'hon. M. Norquay ne fut élu que par la faible majorité de quatre voix, et quatre de ses amis furent heureux aux polls. Les circonscriptions françaises, au nombre de six, toutes conservatrices autrefois, devinrent libérales, à l'exception de Saint-Boniface qui élit M. Marion.

Cette opposition de cinq devint le sujet de bien des gorges-chaudes de la part des amis du gouvernement, mais l'hon. M. Norquay avec son talent, son prestige incontestable, fit souvent trembler le ministère. La petite phalange élue pour l'appuyer lui fut fidèle jusqu'à la fin. On pouvait la railler, mais en secret on respectait les convictions de ces hommes fidèles dans la mauvaise fortune, spectacle d'autant plus respectable qu'il est plus rare.

Et, dans l'intervalle, les temps marchaient, précipitant les événements. Les passions se calmaient graduellement. Des rumeurs commencèrent à circuler, confuses d'abord, mais qui se confirmèrent tout à coup en 1890. En violation de toutes les promesses, la langue française cessait d'être officielle; nos écoles étaient abolies; nous n'avions plus de représentant dans le cabinet.

A cette heure de danger, nous nous aperçûmes que les événements de 1888 nous avaient enlevé le respect de la majorité; et sans le respect qu'elle peut inspirer, que devient une minorité? Nous n'avions été que des instruments; comme tels on nous brisait, notre utilité ayant cessé. Nous n'aurions pas dû abandonner l'hon. M Norquay dans la mauvaise fortune, après avoir partagé sa bonne fortune. Un peuple, de même qu'un particulier, ne commet cette faute qu'à son détriment: le châtiment arrive tôt ou tard.

Encore une fois, nous ne voulons pas récriminer, mais seulement constater des faits que personne ne peut nier. Sans vouloir blâmer les autres, n'est-il pas vrai que la fidélité du député de Saint-Boniface, M. Marion, était admirée, et qu'il en a été respecté en conséquence, par amis comme adversaires. Et ce respect est aussi flatteur pour les électeurs de Saint-Boniface que pour M. Marion.

Nous demandons à tous les électeurs français de la Province, de se rappeler le passé encore rapproché et de ne donner leurs votes qu'en faveur d'hommes carrément contre le gouvernement actuel, qui ne peuvent pactiser en quoi que ce soit avec lui, en rien. Il nous vient en mémoire à ce propos, une pensée de Mgr Freppel, que nous avons déjà citée: "qui n'est pas avec nous en tout est contre nous." Cette parole que l'evêque d'Angers adressait aux républicains, nous pourrons l'adresser aux amis du gouvernement: qui est avec vous en quoi que ce soit est contre nous.

Ne votons pas pous ces hommes s'il s'en trouve.

PARLEMENT FEDERAL

DEUXIÈME SESSION DU SEPTIÈME PARLEMENT

Ottawa, 7 mai 1892.

La semaine qui vient de s'écouler restera l'une des plus importantes de la session. A part certaines mesures du gouvernement et le budget qu'on a discuté, la chambre a eu à disposer des accusations portées par le député Edgar contre Sir Adolphe Caron, maître général des postes. Or, voici les faits à ce sujet: M Edgar accuse Sir Adolphe Caron, d'avoir obtenu de certaines compagnies de chemins de fer, recevant des octrois du gouvernement des sommes considérables, employées subséquemment aux élections dans vingt-deux comtés de la province de Québec. L'accusation était grave, mais comme le député qui la formulait se tenait dans les généralités, ne précisant rien, le gouvernement refusa d'abord de soumettre le cas à une commission de la chambre, comme la chose a été faite l'an dernier dans le cas de Sir Hector Langevin. Plus tard, au cours du débat, Sir Richard Cartwright, l'hon. M. Mills et le député Edgar lui-même, dans leurs discours, appuyèrent les accusations contenues dans la proposition d'une enquête, par des assertions plus précises, qu'ils avaient en premier lieu refusé de joindre à leur proposition. Cette lâcheté reçut son châtiment, car l'un des ministres proposa d'ajouter à la propositon principale de M. Edgar toutes les assertions de ces messieurs, demandant au gouverneur-général de nommer une commission Royale pour faire une enquête, sur tous les faits mentionnés et dans l'accusation portée en premier lieu et dans les discours des accusations. Cette attitude énergique et franche du gouvernement fut approuvée avec enthousiasme par les ministériels; mais elle jeta la terreur dans les rangs de l'opposition, au point que Sir Richard Cartwright déclara ne pas vouloir se soumettre à ce tribunal, parce qu'il ne voulait pas assumer la responsabilité de ses dires dans un débat parlementaire. Il fallut voter sur cette question. Le débat s'étant prolongé jusque vers les quatre heures du matin, on pouvait s'attendre à des absences; mais il y en eut que très peu. Le vote fut comme suit;

Ministériels	125
Oppositionnistes	63
Majorité	62

Il y avait 12 ministériels absents et 12 oppositionnistes qui, avec les deux sièges vacants et le président, qui ne vote pas, forment le total de 215 députés.

∴

Comme on peut le voir par ce qui précède, la majorité du gouvernement a beaucoup augmenté depuis la dernière session, alors qu'elle n'était que de 27. Dans la province de Québec, la majorité est de 6 aujourd'hui.

∴

Le remaniement des districts électoraux va être le sujet d'un débat bien sérieux et bien long. Dans la province de Québec, on a refait la carte de presque tout le district de Montréal, pendant que celui de Québec est resté ce qu'il était avant, ou à peu près. Il n'est pas impossible cependant que de nouveaux changements soient faits, avant que la mesure ne soit adoptée par la chambre. L'opposition qui perd beaucoup de terrain par les changements opérés, menace de prolonger intentionnellement la session dans l'espoir d'obtenir quelques concessions de la part du gouvernement

∴

Je vous ai dit déjà tant de fois que le projet de loi McCarthy serait discuté, que je n'ose plus prophétiser. Il y a cependant lieu de croire que le jour où votre journal paraîtra, la semaine prochaine, c'est-à-dire mercredi, sera le jour de la grande lutte entre le fanatisme et le droit. Ce dernier l'emportera assurément; mais quel ennui d'avoir à recommencer chaque année un débat qui laisse toujours des impressions fâcheuses et qui est loin de faire honneur à ceux qui le provoquent.

∴

Jeudi soir, au Saint-James Hall, d'Ottawa, M. l'abbé Georges Dugas, toujours dévoué à l'œuvre de la colonisation de Manitoba a donné une conférence sur ce pays. MM. Armstrong et Carufel ont, à la même occasion, donné une séance stéréoscopique sur Manitoba et le Nord-Ouest canadien. Parmi les tableaux, nous avons remarqué l'église et le pensionnat de Saint-Boniface, le palais archiépiscopal, avec son magnifique parterre. Les portraits de NN. SS. Taché et Pascal étaient remarquables de ressemblance, de même que celui du vénérable curé de Saint-Norbert, M. l'abbé Ritchot. A cette séance, les honorables MM. Girard et LaRivière ont parlé de Manitoba et des avantages qu'offre votre province à la colonisation.

Nous publions plus loin un extrait de l'acte électoral qui traite des qualifications requises pour avoir droit à l'inscription sur la liste des voteurs. Nous en conseillons la lecture.

INSCRIPTION DES ELECTEURS

Qualification

Acte Electoral de Manitoba

12. Toute personne, sauf tel que ci-après pourvu, aura droit de se faire inscrire comme électeur d'une division électorale de la province, si elle est:—

(*a*) Du sexe masculin;

(*b*) Agée de vingt et un ans accomplis;

(*c*) Sujette britannique de naissance, ou naturalisée, et

(*d*) Si à la date de l'émanation de la proclamation nommant le greffier d'enregistrement, elle a été domiciliée un mois immédiatement précédant la dite date, dans les limites de la division électorale, et durant les six mois précédant la dite date, résidente et domiciliée dans la province.

13. Toute personne autrement qualifiée qui, à la dite date, réside et est domiciliée dans la dite division électorale, et résidente et domiciliée dans la province pendant les six mois qui précèdent immédiatement la dite date, mais n'ayant pas résidé dans la division électorale pendant un mois avant la date susdite, aura droit de se faire inscrire sur la liste de la division où elle a résidé et a été domiciliée en dernier lieu durant un mois, pendant les six mois susdits.

15. Une personne peut être résidente d'une division électorale, selon l'esprit de cet acte, nonobstant une absence occasionnelle ou temporaire; cette absence occasionnelle et temporaire ne lui enlèvera pas son droit d'inscription. Cependant personne ne pourra se faire inscrire sur deux listes.

16. Toute personne qui obtiendra sa naturalisation ou parviendra à ses 21 ans accomplis avant la date de la révision finale de la liste par le juge de la cour de comté, aura droit de se faire inscrire comme électeur si elle est autrement qualifiée.

17. Selon l'esprit de cet acte, une personne sera réputée être résidente et domiciliée:

(*a*.) Dans le cas d'un homme marié il sera censé être résident et domicilié dans la division électorale où sa femme est domiciliée et où il a son domicile, sans égard à la période durant laquelle il est ainsi absent de chez lui.

(*b*.) Si une personne prend ses repas ou travaille dans une division électorale autre que celle où elle couche, elle sera censé être résidente et domiciliée dans la division électorale où elle couche.

18. La production d'un certificat de naturalisation comportant être octroyé en vertu de la section 13 du chapitre 113 des Statuts Refondus du Canada sera une preuve *primâ facie* de la naturalisation de cette personne.

IMMACULEE CONCEPTION

Dimanche à l'issue des vêpres, Sa Grandeur Mgr l'archevêque se rendait en bateau à la paroisse de l'Immaculée Conception, Winnipeg, et il débarquait à l'endroit où, d'après la tradition, feu Mgr Provencher et et l'abbé Dumoulin ont débarqué à leur arrivée dans le pays.

Les paroissiens, M. le curé Cherrier en tête, allèrent au devant de Sa Grandeur et l'escortèrent jusqu'au nouveau temple dont Elle venait bénir la pierre fondamentale.

Avant la cérémonie, M. F. J. Dorsey lisait au nom des paroissiens une adresse de bienvenue. Nous traduisons la belle réponse de Monseigneur.

"Je puis vous assurer que pour moi aussi, ce jour est un jour de joie, un jour de gratitude; j'ai été pendant longtemps, en réalité pendant plusieurs années privé du plaisir de vous visiter, et aujourd'hui ma joie est profonde, et n'est égalée que par ma satisfaction. Vous faites allusion aux événements passés. Il y a dix ans je donnais, pour partir cette paroisse une bâtisse qui a été employée depuis comme chapelle et une école, et comme vous me le rappelez, je disais alors que je donnais l'édifice à la paroisse, principalement pour l'éducation des enfants, permettant en même temps de l'employer comme chapelle, jusqu'au temps où vous deviendriez capables d'élever un temple à la gloire de Dieu. Ce temps est arrivé, et vous érigez un édifice, que je le sais, sera magnifique et un ornement pour la cité de Winnipeg et réjouira les habitants de la paroisse.

Permettez-moi de vous rappeler les circonstances qui rendent cette localité particulièrement chère à mon cœur. Tout Manitoba m'est cher, mais il s'y trouve des endroits que recommandent des circonstances particulières, et je puis dire que la paroisse de l'Immaculée Conception est un de ces endroits; en voici la raison: Après les troubles qui survinrent dans ce pays, dans le voisinage immédiat de cette localité, lord Selkirk, fondateur de la colonie de la Rivière-Rouge, crût avec beaucoup de raison que le moyen le plus efficace de civiliser la nation sauvage qui entourait son établissement était de faire prêcher la religion, et il se rendit à Québec et demanda à l'évêque, sous la juridiction duquel se trouvaient alors ces pays de l'ouest, d'envoyer des Jésuites prêcher l'Evangile et instruire le peuple. L'évêque de Québec choisit deux prêtres de son diocèse. L'un s'appelait Joseph Norbert Provencher, l'autre Sévère Dumoulin, deux héros, deux hommes éminents par leurs talents supérieurs, leurs qualités morales et intellectuelles. Ces apôtres se rendirent de Québec ici, et où débarquèrent-ils? Dans cette paroisse, à l'endroit appelé alors Fort Douglas. C'est ici qu'est débarqué le premier apôtre de l'Evangile dans ce pays. C'est ici que pour la première fois a coulé l'eau du baptême sur le front des enfants nés dans le pays. C'est ici encore que furent bénis les premiers mariages; c'est ici que les premières instructions ont été données publiquement aux enfants, et surtout, la première messe a été célébrée à cet endroit. Ainsi, mes chers amis, vous, habitants de cette paroisse de l'Immaculée Conception, vous habitez un endroit particulièrement cher à mon cœur, cher au cœur de tous ceux qui prennent intérêt au progrès de la foi en ce pays et au développement moral et intellectuel qui s'est effectué depuis. Je vous remercie de votre générosité; cette église vous a déjà coûté beaucoup, et elle vous coûtera encore plus. Vous avez payé les travaux exécutés, jusqu'à ce jour, avec l'aide de quelques amis et vous êtes décidés, j'en suis sûr, de payer le reste. Ainsi, cette église sera certainement un monument de votre générosité. Je souhaite succès et prospérité à tous les habitants de la paroisse de l'Immaculée Conception, sans distinction de croyance. Nos cœurs ne sont pas exclusifs, nous aimons tout le monde, nous aimons surtout les habitants de ce pays, de cette cité, et nous prions Dieu de vous bénir tous et chacun de vous."

Après cette allocution, eut lieu la cérémonie de la bénédiction de la pierre fondamentale.

Le Rév. Père Drummond, S.J., a donné le sermon de circonstance. Il prit pour texte ces paroles de la Génèse: "Ceci est en vérité la maison de Dieu et la porte du Ciel."

Son honneur le lieutenant-gouverneur était accompagné de son aide-de-camp, M. J. C Auger et du colonel Heward. Son honneur le maire Macdonald assistait à la cérémonie.

Les messieurs du clergé suivants étaient aussi présents: MM. les curés Cherrier et Messier, les RR. PP. Fox, O.M.I., McCarthy, O.M.I., Béliveau, S.J., Maloney, S.J., et MM. les abbés Gauthier, Lavigne, Fournier, etc.

La nouvelle église, où des sièges avaient été placés était remplie. Beaucoup de protestants se sont rendus à la cérémonie.

L'église est un bel édifice, et comme le disait Sa Grandeur, elle témoignera de la générosité des paroissiens, du zèle de leur curé et elle sera un monument pour Winnipeg.

Nouvelles Religieuses

Sa Grandeur Mgr Bégin, coadjuteur du cardinal Taschereau, s'est rendu à Lévis, P.Q., sa paroisse natale. La réception a été magnifique.

Les bulles relatives à l'érection du nouveau diocèse de Valleyfield sont arrivées à l'archevêché, jeudi dernier. Elles sont datées du 5 avril.

Mgr Fabre, assistait jeudi dernier, à Albany, à la consécration de Mgr Gabriel, appelé à l'évêché d'Ogdensburg.

D'Albany Sa Grandeur doit se rendre à Hartford où aura lieu la consécration de la cathédrale catholique récemment terminée.

Mgr Fabre est arrivé à Chicago dans la soirée de jeudi 28 avril. Plus de 2500 Canadiens-Français s'étaient portés à sa rencontre à la gare, où Sa Grandeur a été accueillie par des vivats prolongés.

Une délégation du clergé catholique et des sociétés canadiennes-françaises s'était rendue au-devant de Monseigneur l'archevêque jusqu'à la station de Valparaiso.

Sa Grandeur a été conduite au milieu d'une imposante procession au presbytère de Notre-Dame, la nouvelle église qu'Elle venait bénir. Les rues étaient décorées de drapeaux français, l'église et le presbytère brillamment illuminés.

Les cérémonies qui ont eu lieu dimanche dernier ont été magnifiques.

Pendant son séjour à Chicago, Monseigneur a assisté à une représentation musicale et dramatique donnée en son honneur par l'association Saint-Stanislas de l'Université de Notre-Dame qui a été pour les élèves l'occasion d'un brillant succès.

La Mission de Saint-Patrice qui a pris fin le jour de Pâques a donné d'admirables résultats qui sont dûs au zèle pieux et au dévouement des Pères Paulistes de New-York, congrégation fondée, comme on le sait, par le regretté Père Hecker, converti à la foi catholique. Pendant la mission il a été donné dix mille trois cents communions, et entendu huit mille sept cent vingt-six confessions.

Quatre mille sept cent soixante-dix-neuf assistants ont pris l'engagement de faire une abstinence totale des liqueurs enivrantes.

A cette mission on a innové, sur l'invitation des Révérends Pères, les chants des cantiques par tous les fidèles, ce qui est tout à fait dans l'esprit de l'Eglise et ce dont il faut féliciter les paroissiens de Saint-Patrice.

M. l'abbé L. A. Paquet publie dans la *Semaine Religieuse* de Québec un très intéressant article sur Mgr Labrecque le nouvel évêque nommé de Chicoutimi.

"Mgr Labrecque, y lisons-nous, est le fondateur de la belle *Œuvre des Clercs*, destinée à secourir les Séminaristes pauvres, et cette œuvre, disons-le, a déjà pris entre ses mains les plus heureux accroissements.

"Lorsque, samedi, MM. les Séminaristes, en apprenant la nouvelle de l'honneur que la Cour de Rome venait de conférer à leur vénéré directeur, se rendirent auprès de lui pour lui offrir l'hommage de leurs félicitations, Sa Grandeur leur répondit par des paroles pleines d'émotion, et prenant occasion du fait que son élection avait été confirmée par le Pape le jour de la Passion, Elle ajouta qu'un évêque doit être prêt à prendre la croix et à monter sur le Calvaire.—Oui, sans doute, même dans un diocèse, comme celui de Chicoutimi, où clergé et fidèles semblent se donner la main pour rendre un Pasteur heureux, l'épiscopat est une croix. Mais cette croix, les ardeurs si puissantes de la charité savent en alléger le poids, et celui qui la porte ne saurait manquer d'éprouver les plus vives consolations en voyant de ses yeux le bien qu'elle produit sur toutes les âmes qu'elle touche.

Ce sont ces consolations, ces douces joies de l'âme, que nous souhaitons de tout cœur à Mgr Labrecque et que, nous en sommes sûr, la Providence divine lui réserve."

EXAMENS UNIVERSITAIRES

Les examens de l'Université de Manitoba sont commencés lundi matin, à Winnipeg. Il y a 194 candidats, le plus grand nombre qui se soit encore vu. Ils sont départis comme suit pour les différentes maisons d'éducation: Collège de Saint-Boniface, 10; Collège St. John, 50; Collège Manitoba, 66; Collège Wesley, 32; Ecole Normale, 3; Ecole Winnipeg, 10; Brandon, 1; Ecole de Médecine, 6; Ecole de Brandon, 2; en loi, 1; prix Isbister, 32; spécial, 1

Pour Saint-Boniface, deux subissent leur examen préliminaire, MM. J. Désourdis et A. Gingras.

Premier examen, M. Jos. Trudel.

Philosophie, 1ère année—MM. A. J. Bernier, J. E. P. Buron, J. H. Dubuc et J. F. Létourneau.

Philosophie, seconde année—MM. A. J. H. Dubuc, G. L. Jean et A. C. LaRivière.

Que nos jeunes amis agréent les meilleurs souhaits que nous faisons pour leur succès.

CANDIDATURES

Nous publions ci-dessous une liste des candidats qui doivent se présenter aux prochaines élections provinciales. Un grand nombre de ces personnes ont été choisies par des conventions des électeurs de chacun des partis. Il y aura sans doute des changements, mais la majorité restera sur les rangs.

L'opposition organise la lutte avec énergie.

COMTÉS.	GOUVERNEMENT.	OPPOSITION.
Avondale		Hartney
Brandon, Ville	Smart	McDonald
Brandon-Sud	Graham	Chambers
Brandon-Nord	Sifton	Greenwood
Birtle	Mickle	Dower
Beautiful Plains	Crawford	Davidson
Carillon		Jérôme
Cypress		
Dauphin	Burrows	Campbell
Deloraine		Hellett
Denis	McLean	
Emerson	Thompson	McFadden
Killarney	Young	
Kildonan		Hagel
LaVérandrye		Lagimodière
Lorne		O'Malley
Lakeside	Rutterford	Wallace
Lansdowne	Dixon	
Morris		Martin
Morden	Duncan	Roblin
Manitou	Ironside	Huston
Mountain	Greenway	Rogers
Minnedosa		Harrison
Norfolk	Thompson	Lyons
Portage-la-Prairie	Martin	
Russell		Fisher (Ind.)
Rockwood	Jackson	Rutherford
Rhineland	Winkler	Brownnie
Rosenfelt		Penner
St. Boniface		Marion
St. Clements	Smith	
Saskatchewan	McNaught	Carss
St. Andrews	Colcleugh	Baldwinson
Souris	Campbell	Stratton
Turtle Mountain	Hettle	Schaffner
Woodlands		
Westbourne	Morton	
Winnipeg-Sud	Cameron	
Winnipeg-Nord		
Winnipeg-Centre	McMillan	

LA MULTIPLICATION DES JOURNAUX AU CANADA, DE 1862 A 1892

En 1864, le nombre des journaux dans les provinces qui font aujourd'hui partie de la Confédération, était de 286, savoir: 1 au Manitoba; 3 dans la Colombie Anglaise; 1 dans les Territoires du Nord-Ouest; 172 à Ontario; 55 dans la province de Québec; 25 à la Nouvelle-Ecosse; 22 au Nouveau-Brunswick; 8 à l'Ile du Prince-Edouard.

En 1892, le nombre des journaux dans les mêmes provinces est de 1033, savoir: 57 au Manitoba; 33 dans la Colombie Anglaise; 19 dans les Territoires du Nord-Ouest; 513 à Ontario; 209 dans la province de Québec; 80 à la Nouvelle Ecosse; 48 au Nouveau-Brunswick; 14 à l'Ile du Prince-Edouard.

Sur ce nombre, 25 traitent d'agriculture; 10 de questions légales; 10 de médecine et d'hygiène; 34 sont les organes de sociétés de bienfaisance; 15 de sociétés de tempérance; 32 s'occupent de littérature; et 100 des revues religieuses.

Il y a environ 126 journaux publiés en français, savoir: 115 dans la province de Québec; 6 à Ontario; 1 au Manitoba, 2 au Nouveau-Brunswick et 1 à la Nouvelle-Ecosse.

En 1861, on ne comptait que 18 journaux canadiens-français dans la province de Québec, et un seul en dehors de notre province publié à Ottawa

Ces chiffres démontrent que la presse du Canada s'est développée considérablement depuis trente ans, et aussi que l'élément anglais lit beaucoup plus que l'élément français. Le niveau de la presse s'est-il élevé dans la même proportion? Nous en doutons.

—*La Semaine Religieuse* de Québec.

NAISSANCE

TALBOT—A Prairie Grove, le 2 mai courant, Madame Charles Talbot, d'une fille. Parrain et marraine, M. et Mme L. Laventure.



PUISSANCE DU CANADA.

AVIS DU GOUVERNEMENT.

Par l'honorable Edgar Dewdney, Surintendant Général des Affaires des Sauvages.

A tous ceux à qui les présentes parviendront et à ceux que cela pourra concerner—SALUT:

AU SUJET de l'avis que j'ai publié en date du 27 Janvier 1891, qui défend sous peine des pénalités imposables en vertu des dispositions du chapitre 43 des Statuts Refondus du Canada, intitulé "Un Acte concernant les Sauvages," la vente, le don, ou le trafic quelconque à un Sauvage des Territoires du Nord-Ouest du Canada ou de Manitoba, ou d'aucune partie de ces territoires et province, de toute munition préparée ou cartouche à balle.

MAINTENANT SACHEZ, que je, l'honorable Edgar Dewdney, Surintendant Général des Affaires Sauvages, pour bonnes et valables considérations, exempte des opération et effet du dit avis du 27 Janvier 1891, toutes les parties des Territoires du Nord-Ouest du Canada susdits sis, situés et étant au nord et à l'est des limites suivantes: Commençant à la hauteur des terres entre les sources des rivières Athabasca et Saskatchewan-Nord et suivant la dite hauteur dans une direction nord-est jusqu'à la tête des eaux de la rivière au Castor (Beaver), de là suivant la dite rivière vers l'est jusqu'à sa jonction avec son embouchure du Lac Vert, de là franc sud jusqu'à la 14me ligne de base, entre les townships 52 et 53, de là à l'est en suivant la 14me ligne de base jusqu'au coin nord-est du township 52, rang 13 ouest du 2me méridien principal, de là au sud jusqu'à la 12me ligne de correction, entre les townships 46 et 47, de là à l'est en suivant la dite 12me ligne de correction jusqu'à la ligne de la rive ouest du Lac Winnipeg et de là jusqu'au Lac Winnipeg.

ET AVIS est par le présent donné que la et les parties des Territoires du Nord-Ouest du Canada susdites, en dedans des limites ci-dessus décrites, sont par icelui exemptées de l'effet du dit avis du 27 Janvier 1891 de sa date.

EN FOI DE QUOI, j'ai apposé mon seing aux présentes, en mon bureau, en la cité d'Ottawa, ce 29me jour d'Avril 1892.

E. DEWDNEY.
Surintendant Général des Affaires Sauvages.

1m 11-5-92

AVIS D'ELECTION.

Je donne avis par les présentes que j'ai été nommé Greffier d'Enregistrement pour la Division Electorale de Saint-Boniface, et que la liste des électeurs sera complétée le vingt-troisième jour de Mai 1892. Je tiendrai mon bureau à ma résidence, rue LaVérandrye, près de la rue du Collège, entre 9 heures et midi et de 1 heure à 4 heures p.m. Toutes personnes désirant faire enregistrer leurs noms comme électeurs pourront m'adresser, ou laisser à mon bureau une demande assermentée par le ou les applicants. On pourra se procurer des formules de demande au dit bureau. Aucune demande ne sera reçue après le 23 Mai, et toute personne désirant faire inscrire son nom sur la liste après cette date, devra s'adresser à l'Officier Reviseur.

J. ERNEST CYR,
Greffier d'Enregistrement.
Boîte 16 Bureau de Poste,
Saint-Boniface.
3i 4-5-92

Choses et Autres

On télégraphie de Londres qu'un accord est enfin survenu entre les ouvriers des filatures et les propriétaires. Par suite d'une dispute sur un point secondaire, les filatures avaient cessé de travailler depuis un certain temps dans presque tout le Lancashire. Le travail reprendra lundi.

Une nouvelle application de l'électricité. Un agriculteur russe a eu l'idée de faire passer un courant électrique à travers des haricots, des petits pois, du seigle, etc., et a constaté que l'électrisation des semences doublait la rapidité de la croissance.

Lord Salisbury vient de prononcer à Covent Garden Theatre, devant une réunion de la ligue Prime Rose, un discours énergique dans lequel il a déclaré que le "Home Rule" n'était pas un message de paix, mais de guerre civile et religieuse. Il a promis que les droits de l'Ulster seront protégés.

Une dépêche de Washington annonce que le président a signé la loi sur l'exclusion des Chinois, votée ces jours-ci par les deux chambres du congrès. Avant d'apposer sa signature au bas de cette loi, M. Harrison en a conféré avec l'attorney général, qui a étudié la question et l'a declarée de la plus haute importance, étant donné surtout que la loi actuelle sur l'immigration chinoise cessait hier même d'être en vigueur. Aussi le président s'est-il empressé, pour éviter des complications possibles, de signer la nouvelle loi qui ne fait en somme que maintenir pendant dix années de plus les prescriptions de l'ancienne.

La vente des timbres, cartes poste, enveloppes, etc., a réalisé la somme de $3,215,087.

Le nombre de lettres chargées qui ont été expédiées par les malles du Canada pendant l'année finissant au 30 juin 1891, est évalué à 3,292,000; c'est une légère augmentation sur l'année 1890.

La disparition du contenu ou d'une partie du contenu des lettres d'argent n'a augmenté que de six cas pendant l'année dernière; c'est une preuve que les mesures rigoureuses adoptées en 1889 ont produit un excellent résultat.

On annonce l'arrivée à New-York, en voyage de noce, du couple le plus gros que l'on ait encore signalé aux Etats-Unis.

Les nouveaux mariés, M. et Mme Farlow, viennent de Chicago et ne pèsent pas moins de 1311 livres! C'est la femme qui est la plus grasse; elle pèse, à elle seule, 685½ livres. Lorsque le train qui les a amenés est arrivé en gare de Pittsburg, la vue de ce couple si bien assorti a causé une sensation facile à comprendre. Dernier détail, comme il n'y avait pas de wagons voyageurs dont les portes fussent assez larges pour leur permettre d'y entrer, les nouveaux mariés ont dû se résoudre à voyager dans un wagon servant d'habitude au transport des fruits.

Correspondance

[Nous ne sommes point responsables des opinions exprimées par nos correspondants.]

LES ELECTIONS

Monsieur le Directeur,

Voici les électjons générales qui approchent. J'espère que la province répudiera hautement l'administration actuelle qui a elle-même répudié toutes les promesses qu'elle avait faites en arrivant au pouvoir. En tous cas, M. Greenway ne peut espérer avoir d'appui de la part de l'élément français et catholique qu'il écrase depuis deux ans de tout le poids de son lourd fanatisme. Il faut compter qu'il n'aura pas un seul vote français ni catholique. Sur ce point nous sommes tous unis.

Ce vote unanime de notre part, joint à celui de la partie saine et éclairée de l'électorat anglais sera-t-il suffisant pour nous débarrasser de ce cabinet aux idées étroites et fanatiques? Je l'espère fermement. Mais quelle que soit la tournure que prennent les événements, il est important, il est nécessaire que nous envoyions au prochain parlement des députés choisis, des hommes non-seulement d'une fidélité à toute épreuve, mais possédant les connaissances et les capacités nécessaires pour prendre part aux discussions et revendiquer nos droits et nos privilèges. Notre députation sera peu nombreuse, qu'elle soit au moins à la hauteur de la situation grave et solennelle où nous sommes placés. Nous traversons une crise violente. Il y a encore de rudes combats à soutenir pour nous. Quand même la question des écoles serait décidée en notre faveur par le conseil privé, il ne faut pas s'imaginer que la lutte sera finie. Si le gouvernement actuel revient au pouvoir, il persistera dans sa politique d'écrasement et il cherchera de nouveaux moyens de nous persécuter. Pour lui résister, il nous faut en chambre des représentants instruits et sachant assez l'anglais pour pouvoir prendre part à la discussion dans cette langue. Il faut que le poids de la lutte ne tombe pas seulement sur un ou deux des nôtres, mais que tous nos députés indistinctement soient en état de prendre la parole en toutes circonstances et sur n'importe quel sujet qui pourrait être amené devant la chambre. Pouvons-nous arriver à ce résultat? Sans aucun doute. Il ne s'agit que d'un peu d'entente et d'abnégation. Il y a actuellement parmi nos députés des hommes honorables, bien intentionnés, dont les votes sont irréprochables, mais qui ne possèdent pas toutes les qualifications mentionnées plus haut. Ils le savent, ils le comprennent, et je n'ai aucun doute qu'ils consentiraient à mettre de côté pour le moment leurs légitimes ambitions et à s'effacer pour faire place à d'autres personnes qui, dans les circonstances, pourraient rendre plus de services qu'eux-mêmes. Ce sacrifice leur serait certainement compté et trouverait sa récompense tôt ou tard, peut-être plus tôt que plus tard. Si parmi ceux-là il s'en trouvait qui persistassent à vouloir occuper une position que d'autres devraient remplir pour l'avantage de la Province, j'ai la confiance que les électeurs, qui en général comprennent leurs intérêts, leur refuseraient le renouvellement de leurs mandats. Encore une fois, la situation est grave; sachons l'envisager comme elle doit l'être. Une députation forte par l'intelligence, l'éducation et le talent peut nous rendre de grands services. Outre qu'elle nous fera honneur, elle en imposera à nos ennemis.

THÉO. BERTRAND.

Saint-Boniface, 9 mai 1892.

Chronique Locale.

—Il y aura ce soir une éclipse totale de la lune.

—On dit que les candidats commencent à cabaler.

—L'eau de la Rivière Rouge baisse continuellement.

—M. R. Bourbeau ouvrira un magasin de chaussures, détail, au No. 360, rue Main.

—M. J. T. Wilson qui a acheté le magasin de M. Gentès, a fait cession de ses biens.

—Ne vous fiez pas aux agents de Greenway pour faire inscrire vos noms sur la liste, dit le *Free Press*.

—Lisez les nouvelles annonces de MM. F. E. Verge, R. Bourbeau, J. B. Lauzon, Wm Bell et J. H. Stanger.

—Le foin valait $20.00 la tonne la semaine dernière. C'est le mauvais état des chemins qui cause cette rareté.

—Le gérant Seach a loué le patinoir situé à l'arrière du bloc McIntyre, Winnipeg, pour le convertir en théâtre.

—M. D. McAnnany, entrepreneur de cette ville, a obtenu un contrat pour la construction de l'embranchement de Souris. Il part aujourd'hui avec ses hommes et son outillage.

—Veuillons penser à l'assemblée de l'Association Saint-Jean-Baptiste dimanche. Voir l'avis de convocation ailleurs.

—Il y a eu séance du conseil de ville lundi soir. La révision du rôle d'évaluation a été commencée. Il y avait 62 plaintes à entendre.

—M. l'abbé Beaudry est retourné dimanche dans la province de Québec. Il reviendra avec un nouveau convoi d'émigrants en juin prochain.

—Il est encore arrivé un grand nombre d'immigrants la semaine dernière. Il en reste un bon nombre dans la province; plusieurs se sont dirigés vers l'Ouest.

—Les semences dans l'ouest de la province sont terminées. Dans l'est il y a encore beaucoup à faire. Les pluies des dernières semaines ont retardé les travaux.

—L'expérience est une bonne maîtresse. La théorie suggère, l'expérience prouve; ceux qui ont de l'expérience peuvent rendre un témoignage digne de considération en allant à la maison populaire de Anderson & Lemieux voir leurs belles marchandises qui sont à grand marché.

—On exhibe actuellement, sur la rue Principale, un veau à deux têtes. L'animal est bien formé, les deux têtes sont parfaites. Ce veau, d'après son propriétaire, a vécu pendant quelque temps et il aurait pu le garder vivant, mais il ne s'en souciait guère, et sa femme refusa de le laisser apporter à la maison.

—Il y a dix ans, notre bon tabac fabriqué nous venait des Etats-Unis. Mais de mois en mois et d'année en année, la qualité supérieure du "Myrtle Navy" a fini par chasser les tabacs américains du marché. Dans chaque village de la Puissance, on trouve aujourd'hui du "Myrtle Navy"; il est aussi bien connu des fumeurs des côtes des océans Atlantique et Pacifique que de ceux de la cité où il est fabriqué.

—Les greffiers d'enregistrement sont occupés à dresser les listes électorales dans toute la province. Que chacun voit à se faire inscrire. On peut se procurer des formules d'application en s'adressant au bureau du *Manitoba*. Cette recommandation est surtout nécessaire pour ceux dont le nom n'a pas été inscrit sur la liste aux élections précédentes. Nous publions sur une autre colonne les qualifications requises pour être électeur.

Chronique de la Province.

LaBroquerie,

9 mai—C'est avec joie et bonheur que nous voyons le mois de mai arrivé. Le mois de mai, consacré à la Vierge Marie, est certainement le plus beau mois de l'année. Tout renait dans la nature: le ciel est calme et serein, une brise fraîche se promène dans l'air embaumé; le soleil de sa douce chaleur fait pousser l'herbe dans les champs; les enfants, bavards, jouent sur la pelouse; les troupeaux libres sont contents; l'aimable et gentille hirondelle voie dans l'air, le rossignol chante, tout semble nous dire d'aimer Marie.

—Les exercices du mois de Marie, interrompus pendant quelques jours à cause de l'absence de notre digne curé, sont recommencés. Malgré le mauvais état des chemins, l'assistance est nombreuse. Hommes, femmes, vieillards, enfants, tous se font un plaisir, après les durs travaux de la journée, de venir au son de la cloche s'agenouiller au pied des saints autels pour prier leur bonne Mère.

—M. J. Malet, de Cambrai, France, vient d'arriver ici. Ce monsieur a été envoyé par Madame Franchon, de Lille, pour cultiver la ferme que cette dame possède dans cette paroisse. M. Malet a emporté avec lui deux vases et deux bouquets d'une très grande valeur. Ces objets sont un don de Madame Franchon pour notre chapelle.

—Les principaux travaux de notre chapelle et ceux du presbytère sont terminés. Les cultivateurs ont montré beaucoup de dévouement et de zèle pour l'achèvement de ces travaux.

—M. Hormisdas Granger, maître de poste, est à faire réparer sa maison, qui sera étant terminée. l'une des plus coquettes du village.

—Un bon nombre de cultivateurs de cette paroisse se sont jetés sur l'élevage des moutons. M. Joseph Bleau, pour sa part, vient d'en acheter le joli nombre de 75.

—Les semences sont beaucoup avancées.

Saint-Laurent,

7 mai—M. Jules Patrequire épouse mardi Mme Charteau, née Hélène Klein.

—La municipalité de Saint-Laurent est maintenant séparée de celle de Posen. Une pétition avait été adressée par les habitants de Saint-Laurent à cet effet et le gouvernement y a fait droit.

—M. Gaston de Gamerin, son frère et deux de ses amis ont acheté quatre homesteads contigus, situés section 4, township 18, rang 3, à 7 milles de la mission, et vont s'y installer très prochainement.

A VENDRE.

M. Jean-Baptiste Lauzon vient d'acheter la terre de M. F. Campbell, de l'Ile des Chênes.

Les BESTIAUX, CHEVAUX, INSTRUMENTS D'AGRICULTURE qui se trouvaient sur cette ferme sont aussi devenus la propriété de M. Lauzon et il les offre en vente à conditions et prix faciles.

S'adresser à lui-même pour plus d'informations.

Saint-Boniface, 11 Mai 1892. 3i 11-5



ASSOCIATION ST-JEAN-BAPTISTE DE MANITOBA.

Avis est par les présentes donné qu'il y aura assemblée générale des membres de la dite Association, Dimanche, le 15 Mai courant, à l'Hôtel de Ville, à 1.30 p.m., pour l'election des officiers pour l'année courante.

Daté à Saint-Boniface, ce 11me jour de Mai 1892.

Par ordre,
J. F. PRUD'HOMME, Secrétaire.

11-5

Acte Electoral de Manitoba.

DIVISION ÉLECTORALE DE LaVÉRANDRYE.

Avis du Greffier d'Enregistrement.

Je donne avis par les présentes que j'ai été nommé Greffier d'Enregistrement pour la Division Electorale de LaVerandrye, et que la liste des électeurs sera close le vingt-troisième jour de Mai 1892. Je tiendrai mon bureau à la maison voisine du bureau de poste, Sainte-Anne, dans la dite division électorale, et je serai présent à ce bureau personnellement ou par un substitut tous les jours à l'exception des jours de fêtes, entre 9 heures et midi et 1 heure à 4 heures p.m. Toutes personnes désirant faire enregistrer leurs noms comme électeurs pourront m'adresser, ou laisser à mon bureau une demande assermentée par le ou les applicants. On pourra se procurer des formules de demande au dit bureau. Aucune demande ne sera reçue après le 23 Mai, et toute personne désirant faire inscrire son nom sur la liste après cette date, devra s'adresser à l'Officier Reviseur.

En vertu de la clause 26 de l'Acte Electoral de Manitoba, le présent avis semble ne s'appliquer qu'aux personnes qui n'ont pas encore été auparavant qualifiées comme électeurs dans la dite division électorale.

JOHN H. STANGER.
Greffier d'Enregistrement,
Sainte-Anne.

2i 11-5-92

AGRICULTURE

QUAND FAUT-IL PLANTER ET TAILLER LES ARBRES

N'oubliez pas qu'il faut planter les arbres fruitiers ou autres, les tailler, les greffer avant que la sève entre en circulation ; la principale cause d'insuccès dans ces cas, c'est que l'on diffère trop longtemps ces opérations au printemps. J'ai vu, par exemple, des personnes se plaindre que la plantation de leurs arbres avait été un véritable fiasco, alors qu'elles avaient essayé de planter des arbres trop grands qu'elles avaient arracher avec peu de racines et dans un temps où les feuilles commençaient à pousser. L'insuccès dans ce cas n'est pas étonnant, c'est le contraire qui le serait.

Il vaut toujours mieux planter des jeunes arbres qui sont toujours d'une reprise certaine que des arbres plus vieux qui meurent généralement après la transplantation. Ce conseil s'applique surtout à ceux qui aiment à planter des érables, et qui n'aiment pas à planter ce bel arbre dont la feuille entre dans notre blason national. Des érables arrachés jeunes reprendront toujours sans que l'on soit obligé de trop les mutiler, ce qui n'arrive pas pour des érables plus gros auxquels il faut enlever la tête et des maîtresses branches pour s'assurer une chance quelconque de reprise.

A ce propos, je lisais l'autre jour dans l'*American Gardener* qu'on ne devrait jamais transplanter des érables de plus de dix pieds de hauteur et éviter de les tailler fortement ; car cette taille les porte à pourrir à l'intérieur. Pourquoi, continue cette excellente autorité sur cette matière, voit-on dans les villes ou les villages, le long des routes tant d'arbres décrépits à un âge relativement jeune ? cela dépend qu'on les a transplantés trop vieux, qu'on les a mal taillés. Ces arbres qui auraient pu durer cent ans meurent ou montrent des signes d'une décrépitude avancée à l'âge de vingt-cinq ou trente ans.

Ces remarques qui ne manquent pas d'à-propos de ce temps-ci doivent attirer l'atttention de tous ceux qui s'intéresssent à la plantation des arbres.

Un conseil aussi à propos de la taille des arbres fruitiers ou autres. Si vous enlevez aux arbres de grosses branches ou si vous les taillez fortement sur le coup, vous leur faites toujours du dommage et même vous pouvez les tuer. Ce qu'il faut, c'est de commencer à tailler les arbres quand ils sont jeunes et de continuer à les tailler chaque printemps.

Combien de propriétaires d'arbres fruitiers ne connaissent pas ce principe si élémentaire de la taille des arbres ; ils les laissent croître des années et des années sans penser à les tailler. A un moment donné, ils viennent vous demander de faire cette opération ou comment s'y prendre pour la faire. Il est trop tard alors ; si l'on veut tailler les arbres d'une manière convenable l'on s'expose à les faire périr ou à les affaiblir tellement qu'ils ne peuvent jamais recouvrer leur vigueur première.

NOUVELLE MÉTHODE DE CULTIVER LES POMMES DE TERRE

Aux Etats-Unis, l'usage de cultiver les pommes de terre sur une surface plane, c'est-à-dire sans aucun binage, *renchaussage*, se répand de plus en plus. Cette méthode de cultiver les patates présente les avantages suivants qui ne sont pas à dédaigner :

Même dans un temps de sécheresse, les patates sont toujours sures de lever ; quand survient une pluie, les pommes de terre ne peuvent manquer d'en bénéficier, car cette pluie pénètre également la terre et ne coule pas dans les sillons, comme cela arrive par la culture ordinaire ; l'obligation de bien préparer le sol pour obtenir un bon résultat cette méthode est encore un autre avantage ; cette méthode offre aussi l'avantage dans une grande sécheresse de pulvériser le sol à la surface au moyen de la houe à cheval et partant de donner à la pomme de terre l'humidité nécessaire, car il faut bien le remarquer, cette pulvérisation vaut un bon arrosage.

Après tout, je conseille l'expérience suivante à tout cultivateur de progrès. Qu'il ensemence ce printemps en patates une petite pièce de terre et qu'il les cultive suivant les deux méthodes, il verra par lui-même les avantages des deux. C'est une expérience qui vaut la peine d'être faite.

UN DÉTAIL INTÉRESSANT À PROPOS D'ABEILLES

Voici un détail intéressant à propos d'abeilles. On prête au département d'agriculture des Etats-Unis l'intention d'envoyer dans les Indes des apiculteurs distingués pour se procurer une espèce d'abeilles géantes qui vivent à l'état sauvage dans ce pays, dans le but de les acclimater aux Etats-Unis. Ces abeilles sont les plus grosses que l'on connaisse, elles construisent dans les forêts des gâteaux aussi grands qu'une porte ordinaire de maison ; elles produisent une énorme quantité de cire. C'est dans le but de la production de la cire surtout qu'on veut essayer de les acclimater. Un détail assez curieux à propos de ces abeilles, c'est que les *bourdons* de cette race ne sont pas plus gros que nos abeilles ordinaires ; c'est pour cette raison qu'on espère d'en obtenir de bons croisements. Ces abeilles sont pourvues d'une trompe beaucoup plus longue que celle de nos abeilles ordinaires, ce qui leur donne l'avantage de butiner sur des fleurs dont nos abeilles communes ne peuvent retirer le miel à cause du peu de longueur de leur trompe.

UN SYSTÈME DE ROTATION POUR LA CULTURE DU JARDIN

Il est à peu près certain que de planter la tomate dans le même terrain pendant plusieurs années consécutives occasionne cette dernière à pourrir. Je dois dire que j'en ai fait l'expérience moi-même. L'an dernier, j'ai planté des tomates dans un terrain où il y en avait eu depuis trois ans ; elles ont pourri presque toutes, pendant qu'à quelques pieds plus loin, j'ai récolté de magnifiques tomates parfaitement saines dans un terrain planté en tomates pour la première fois.

A ce propos, je dois dire qu'il ne faut pas généralement semer plusieurs années de suite les mêmes plantes dans les mêmes endroits du jardin. C'est le secret de propager les diverses maladies qui attaquent les plantes et les légumes du jardin. L'on doit donc autant que possible adopter pour la culture du jardin potager un système de rotation. La chose se comprend facilement, chaque plante, chaque légume puise dans le sol une nourriture particulière ; il y a des plantes qui puisent cette nourriture à la surface du sol, d'autres vont la chercher à une plus grande profondeur, etc. Si vous avez semé dans un carré des choux, des radis, des navets ou toute autre plante de la même famille, semez-y des tomates l'année suivante, une autre année, vous y semerez du blé-d'inde et ainsi de suite en changeant de culture chaque année.

—*La Presse*

MOYEN D'AMÉLIORER LE BLÉ QU'ON DESTINE À LA SEMENCE

Sans qu'il soit besoin de recourir chaque année aux grainetiers pour obtenir du blé de semence qui sans doute peut offrir de précieuses qualités, chaque cultivateur pourrait lui-même obtenir sur sa propre ferme, par la sélection, du blé de première qualité. Une fois qu'un cultivateur aura acheté du blé de semence lui donnant complètement satisfaction, et pour en conserver les précieuses qualités et l'amériorer davantage, au moment de battre son blé, il étendra les gerbes sur le plancher afin de choisir pour la semence les plus beaux épis, ceux qui sont les plus longs et dont les grains sont les mieux nourris, jusqu'à ce qu'il en ait assez pour semer un arpent de terre, qu'il entretiendra d'une manière toule particulière. Avec de bons soins, cet arpent de blé pourra lui fournir pour l'année suivante 20 à 25 minots au moins de blé de semence. De ce dernier grain, il pourra, l'année suivante, suivre le même procédé, mais sur une autre partie de sa terre, et ainsi de suite chaque année. En agissant ainsi, non-seulement il aura du blé de meilleure qualité pour sa propre semence mais il pourra en vendre comme blé de semence, et à haut prix.

